

p.B.15.21.Arab.S. - LC/cj

3003 Berne, le 31 mai 1978

Note au Chef du Département

(en prévision de votre entretien
avec le Roi Khaled d'Arabie Saoudite,
à Genève, le 1er juin 1978)

1. Le Roi Khaled ^{séjourne} somptueusement à Genève dans une propriété qu'il possède. Les autorités fédérales ont favorisé cet achat en admettant que le Roi cède la propriété qu'il possédait auparavant à Genève à la Mission d'Arabie Saoudite. La villa a, paraît-il, une salle d'opération à coeur ouvert, comme d'ailleurs l'avion qui transporte le souverain.

On prétend que le Roi s'est bien remis des interventions chirurgicales qu'il a subies. Que ce soit pour des raisons de santé, ou parce qu'il préfère la chasse au désert et le commerce des chefs traditionnels, il ne paraît pas utiliser sa position suprême pour donner les impulsions déterminantes à la politique du Royaume. Celle-ci dépend davantage de Fahd, le prince héritier, et du Prince Sultan, ministre de la défense et de l'aviation.

La présence du Roi à Genève, l'inauguration de la mosquée, la tenue concomitante du "Symposium arabo-européen" à Montreux et, tout simplement, le début de l'été garantissent une forte concentration de personnalités arabes de haut rang sur les bords du lac de Genève (avec toute la charge que cela représente pour nos services de protocole et de police).

./.

2. L'inauguration de la mosquée de Genève s'inscrit dans la politique ambiguë de prosélytisme islamique et de prestige à laquelle la dynastie wahhabite consacre des ressources financières impressionnantes. Des conseillers avisés ont fait prévaloir pour Genève la solution d'une "Fondation culturelle". Il n'est pas douteux, cependant, que la mosquée est appelée, dans l'esprit de ses fondateurs, à jouer un rôle religieux, notamment dans le milieu des diplomates et des fonctionnaires internationaux en poste à Genève. Comme l'Islam est adversaire de la distinction que l'Occident fait entre le spirituel et le temporel, on peut admettre que le rayonnement idéologique de la mosquée diffusera, plus ou moins discrètement, un message politique implicite. A côté des institutions visibles, comme la "Fondation culturelle" ou la "Ligue musulmane mondiale", l'Islam de la Mecque s'infiltrer secrètement par le moyen de confréries, comme celle des "Frères musulmans", également présents à Genève.
3. Le voisinage de la mosquée et du Conseil oecuménique des églises soulève tout naturellement la question du "dialogue islamo-chrétien". Des manifestations de ce type ont déjà eu lieu. La dernière en date a été organisée par la Libye à Tripoli avec une participation officielle du Saint-Siège. Les spécialistes de la propagande libyenne ont bien entendu transformé l'exercice en séminaire anti-sioniste.

On pourrait se demander, bien que cela ne soit nullement de la compétence des autorités suisses, si la présence à Genève d'une Fondation culturelle islamique, du Conseil oecuménique des églises et de diverses organisations juives ne pourrait pas déboucher sur un "dialogue" de ces trois familles spirituelles

dans un esprit dépourvu de polémique. N'y aurait-il pas là une contribution à apporter aux conditions générales du "dialogue euro-arabe" et à l'amélioration du climat politique général ?

4. Le dialogue euro-arabe, bien qu'il soit institutionnalisé entre la C.E.E. et la Ligue arabe, n'est guère, sur le plan des discussions officielles, qu'un exercice de style.

La réalité est d'ordre économique. D'après les dernières statistiques, les échanges commerciaux les plus intenses se font maintenant entre l'Europe et le monde arabe (40 % du commerce mondial).

Le pétrole et les revenus pétroliers alimentent une frénésie d'achats de biens de consommation, souvent luxueux, d'équipements à la rentabilité douteuse et d'armements jamais trop sophistiqués. Le phénomène rappelle l'enrichissement prodigieux, mais sans lendemain, de l'Espagne du XVIIe siècle, après la découverte des mines d'or et d'argent en Amérique.

L'expression euphémique de "développement économique" du monde arabe recouvre souvent un gaspillage insensé de ressources accompagné d'une exploitation inhumaine de main-d'oeuvre, généralement asiatique, dans des conditions proches de l'esclavage.

5. La Suisse, qui compte parmi les Etats les plus stables de l'Europe, partage avec l'Arabie Saoudite le souci de voir émerger une politique méditerranéenne harmonieuse. Nos deux Etats ne doivent rien négliger pour favoriser le dialogue entre les rives de la Méditerranée et pour contribuer à la stabilisation politique et au développement économique des Etats riverains (allusion à notre politique à l'égard du Portugal, de l'Espagne, de l'Italie; allusion à l'influence saoudienne en Egypte,

- 4 -

en Syrie, au Liban; référence à la Turquie, qui mérite notre appui commun).

6. Vous voudrez sans doute rappeler au Roi tout l'intérêt des autorités fédérales à voir s'établir la paix au Moyen-Orient et notre engagement non négligeable à cette fin:

- mise à disposition de Genève comme siège d'une Conférence de la paix;
- importantes contributions annuelles depuis des années à l'UNWRA pour les camps de réfugiés palestiniens;
- appui logistique aux forces de l'ONU en Palestine;
- facilités consenties à l'Observateur de l'O.L.P. à Genève.

7. Dans sa note, préparée pour votre visite à Vienne, le Secréariat politique a suggéré certains sujets de discussion. Les plus appropriés pour un entretien avec le Roi Khaled nous semblent être les suivants:

- chances du Président Nimeiry de réconcilier le monde arabe;
- politique intérieure et extérieure de l'Egypte;
- valeur de la Conférence de Genève comme forum de négociations sur le Moyen-Orient;
- O.L.P.

8. A propos de l'O.L.P., il serait intéressant de savoir si l'Arabie saoudite a aussi l'impression que nous nous trouvons peut-être au seuil d'une nouvelle vague d'opérations violentes. Il

./.

- 5 -

pourrait être utile de rappeler au Roi qu'il existe déjà une coopération ad hoc entre les services de sécurité suisses et saoudiens.

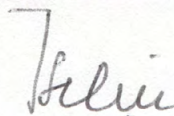
9. Nous laissons à votre appréciation la décision délicate de savoir si vous voulez confier au Roi Khaled que le ressortissant syrien, M. Zouheir Mardam, administrateur de la Banque Commerciale arabe, est pris à partie par l'Algérie, qui nous met sous pression du fait de certains agissements qui lui sont reprochés et qui n'ont abouti, pour le moment, qu'à une inculpation pour abus de confiance qualifié.

Le journal officieux d'Alger, "El Mondjahid", du 24 mai 1978, prétend que M. Mardam serait "le principal agent financier de l'Arabie Saoudite en Suisse".

Nous avons prié notre Ambassadeur à Jeddah de chercher à savoir s'il était vraiment possible que le Royaume se serve, pour ses transactions en Suisse, d'un agent aussi controversé ?

10. Pour mémoire: Cas Lanz (cf. aide-mémoire ci-joint).

Direction politique


(Iselin)